



A la une



Travaux : quid des projets à venir

1/ Aménagement de la Rue de l'Empire

Mardi 13 mai à 18h30, la municipalité avait convié les riverains de la rue de l'Empire à une réunion de restitution des résultats de l'étude sur le stationnement et la vitesse à travers la commune et plus spécifiquement dans la rue de l'Empire.



Les aménagements évoqués lors cette réunion seront mis en place à partir du **1er juillet prochain**, notamment :

- **La réalisation d'une trentaine de places en alternat sur la ligne droite** créant un effet de chicanes empêchant la prise de vitesse excessive. Entre deux groupes de places sera prévue une inter-distance de 25 à 30 mètres afin de faciliter le passage des autocars scolaires, des camions de collectes des déchets et autres véhicules encombrants.
- **Le maintien d'une circulation en double-sens**, notamment pour les bus urbains et la collecte des déchets ménagers.
- **La limitation de la vitesse à 30km/h.**
- **La suppression du stop de la rue de l'Empire pour l'installer, impasse des Sablons.**
- **La création d'un cheminement piéton balisé, là où la voie se rétrécit**



2/ Lancement d'une étude « trottoirs »

D'après un sondage commandé par le Ministère des Transports sur la place des mobilités dans la vie des français, il apparaît que l'entretien des routes, **des trottoirs...** soit un investissement prioritaire.

A votre écoute et à l'écoute de ces résultats, la municipalité lance une étude sur l'aménagement des trottoirs dans certaines rues de la commune. **Il s'agit des rues de l'Empire, de la Canonnière, André Demouy, des Râques et de la rue de Froissy.** Certaines ne garantissent pas la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite et ailleurs les revêtements sont anciens ou inexistantes.. Cette étude permettra de faire les bons choix aux bons endroits, d'apporter des réponses sur les coûts à prévoir, de vérifier les normes techniques et environnementales en vigueur et de définir des solutions viables et durables.

Les riverains seront informés de la suite qui sera donnée à ce grand projet d'investissement de voirie dans les meilleurs délais.



3/ Étude sur l'aménagement de la rue du Pont de terre (100m de voirie du pont du ru au stop rue des Pâtis)

Sur cette petite portion qui va du stop de la rue des Pâtis au petit pont du ru, c'est la réfection de la chaussée qui est étudiée. L'objectif est de permettre également la mise en place d'aménagements sécuritaires pour solutionner la circulation des véhicules et des piétons actuellement problématique.



4/ Amélioration de l'éclairage public rue du 17 juin, sur une partie de la rue du cimetière et dans l'impasse Beauregard avec l'ajout de postes lumineux.

5/ Poursuite de l'enfouissement des réseaux rue de Froissy (2ème tranche)



Les travaux devaient commencer au printemps 2025, ils démarreront finalement à la fin de l'été. **La partie concernée est celle située entre l'impasse du Poirier Mulot et la rue de l'Abbaye.**

Comme pour la 1ère tranche dont les travaux se termineront début juin avec la dépose des poteaux, il s'agit d'enfouir les réseaux aériens (lignes électrique et téléphonique et réseau d'éclairage public).

Dans un second temps, il s'agira de refaire les trottoirs sur l'ensemble de la rue. **L'étude « trottoirs »** apporte-

ra des réponses sur les coûts à prévoir, permettra de vérifier les normes en vigueur et de définir des solutions viables et durables.

Rue Dorée : la fin des travaux !

Ils devaient se finir fin mai début juin, c'est chose faite ! Les travaux rue Dorée se terminent avec en ligne de mire les dernières phases à exécuter, notamment la pose de la signalisation et l'aménagement des espaces verts. Tout devrait être prêt pour **le 13 juin prochain**. La municipalité organisera, en effet, ce jour, un moment de convivialité avec les riverains, les conseillers municipaux, les entreprises du BTP qui sont intervenues... afin d'apprécier le résultat de ces 2 mois de chantier. Ce sera également l'occasion de parler des travaux de la deuxième partie de la rue Dorée qui va des portes de la SAR à la rue Bernard Laurent. Tranche plus compliquée car il s'agit de requalifier la rue, mais également d'enterrer les réseaux en prenant en compte la proximité de la Brèche dont les berges seront entre autres à conforter pour éviter son débordement.



Actions municipales

Frelons asiatiques : aide financière communale pour la destruction des nids

Nous vous rappelons que la mairie peut prendre en charge **80% du coût de l'élimination des nids de frelons asiatiques** chez un particulier sous certaines conditions.

1. **Il doit s'agir uniquement de frelons asiatiques** (pas de guêpes, ni même d'autres variétés de frelons comme le frelon européen.)
2. **Vous devez prévenir la mairie immédiatement !** Elle se charge de centraliser toutes les demandes et d'organiser l'intervention de l'entreprise spécialisée avec laquelle elle a signé une convention.

 Si vous faites intervenir l'entreprise de votre choix, vous ne serez pas indemnisé.

Un signalement plein de sens

Avec Intramuros, il est simple désormais d'alerter la municipalité pour déclarer un incident. Si les problèmes sont en général traités rapidement par nos services ou en observant un délai, il y a des sujets plus sensibles qui nécessitent une prise de conscience de chacun et une action collective.

Le mégot jeté par terre est un de ces sujets ! A l'échelle de la commune, on en observe devant nos écoles, à proximité des abribus... Il s'agit du premier déchet que l'on trouve dans les rues.



Geste d'incivilité avéré, acte polluant pour l'environnement... il est pourtant banalisé par beaucoup de fumeurs.

Lorsque le point de vue est partagé, ne pas réagir est condamnable également. **La municipalité s'engage donc à sensibiliser davantage sur le sujet.** Elle voulait d'ailleurs équiper de cendriers urbains ses abribus mais la loi l'a devancée. En effet, au 1er juillet prochain, la cigarette sera bannie des plages, des parcs et jardins publics, des abords des écoles, des abribus et des équipements sportifs.

D'ici là, il est attendu plus de civisme de nos administrés, surtout à proximité des écoles.



Petit-déjeuner DE CONVIVIALITÉ

Mercredi 4 juin de 9h à 12h,
salle Saint Léger à Agnetz

AVEC LA PARTICIPATION DE L'AGENCE PETITS-FILS QUI PROPOSE DES SERVICES AUX AÎNÉS,
NOTAMMENT DE L'AIDE À DOMICILE ET DES ACTIVITÉS VARIÉES.

OUVERT À TOUS LES AGNESSOIS

Renseignements au 06 76 34 94 33



Bibliothèque

A lire en juin

• « **Le Cercle des derniers libraires** » de **Sylvie Baron**

Alors que trois membres du Cercle sont assassinés dans de curieuses circonstances, le rédacteur en chef de la Montagne charge Alain Darcy de mener l'enquête.

• « **Les enfants qui blessent** » de **Eva Björg Ægisdóttir**

Dans une des très rares forêts d'Islande, un chalet isolé abrite des secrets inavouables.

• **Albane** : T4 « **Des cœurs dans la tourmente** » de **Marie-Bernadette Dupuy**

Juin 1943. Albane épouse enfin Raphaël, mais la fête est interrompue par des soldats allemands qui ont arrêté une fillette, qui affirme la connaître.

• « **Esclave de la liberté** » de **Ildefonso Falcones**

Deux femmes, deux époques, un même combat. - Cuba, 1856. Un bateau, où sept cents femmes et enfants ont été entassés accoste sur l'île.

• « **Le jardin de Cyprien** » de **Didier Cornaille**

Au village de Chantoison, si l'arrivée de la fibre optique réjouit des habitants en mal de séduction, il en est qui s'inquiètent. Car le câble passerait au pied d'un vénérable chêne.

• « **Aller simple pour la joie** » de **Lorraine Fouchet**

Et s'il était l'heure de tout envoyer valser ? De s'ouvrir à l'inconnu assis à côté de vous ?

Mais aussi : « **Dernière soirée** » de **Lisa Gardner**, « **Villa Gloria** » de **Séréna Giuliano**, « **Les ténèbres de Mörkret** » de **Camilla Grebe**, « **Les heures fragiles** » de **Virginie Grimaldi**, « **Répondre à la nuit** » de **Agnès Ledig**, « **La librairie des livres interdits** » de **Marc Levy**, « **Les renaissances** » de **Agnès Martin-Lugand**, « **Chambre 505** » de **Viveca Sten**

Renseignements au 03 44 78 37 72

Résumés des livres disponibles sur www.agnetz.fr



Fermeture exceptionnelle le jeudi 19 juin



Brèves !



Police rurale : nouvelle ASVP !

Mme Oriane HERELLE a rejoint le service de la police rurale le 2 juin dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale. Elle travaillera avec Mme Annie Ulysse, notre garde champêtre.



Déjections canines

Soyez responsable de votre animal et ramassez ses déjections.

Partir en balade avec un sacnet peut vous éviter une amende de 135€.

Ayez une pensée aussi pour nos agents techniques quand ils tondent les pelouses des espaces verts.

Pas besoin de faire un dessin pour imaginer le résultat. C'est juste du savoir-vivre.



Séjour « Noël en Alsace » avec *La Joie de Vivre*



La joie de vivre propose un séjour en Alsace du **3 au 5 décembre 2025** avec transport en autocar au départ d'Agnetz.

Cela comprend :

- La visite de Colmar, du château du Haut Koenigsbourg...
- Les marchés de Noël de Colmar et de Riquewihr
- Une croisière sur l'Ill à Strasbourg...
- Un repas / spectacle au Royal Palace

Le tarif est de 610€/personne (approximatif)
- Adhérent ou pas

Inscription auprès de :

Mme Nelly Bleschet au **06 07 11 00 01** ou par mail à nelly.bleschet@sfr.fr ou M. Bernard Héchevin au **06 26 06 45 11**

Prochains évènements

→ **Dimanche 8 juin**

Brocante de la Pentecôte à Agnetz



Rendez-vous rues Van Lancker, du 17 juin et du cimetière à Agnetz de 8h à 17h.

Buvette et petite restauration sur place !

Renseignements auprès du Comité des fêtes au 06 89 83 88 97

• • • • •

→ **Samedi 14 juin**
Fête des enfants



Pour fêter la fin de l'année scolaire, l'association des parents d'élèves (AIPEAH) propose une grande fête récréative avec spectacle, tombola, jeux... pour tous les enfants de la commune.

Rendez-vous à l'école du Parc, le 14 juin dès 14h.

Renseignements :

✉ aipeah.asso@gmail.com

• • • • •

→ **Samedi 28 juin**



Feu de la Saint Jean

Le bûcher s'embrasera à nouveau sur le stade Silvio Serradimigni pour célébrer la Saint-Jean, **le samedi 28 juin prochain dès 19h.**

Au programme de cette soirée :

- un spectacle de **Ultravadance Party 90-2000** à partir de 20h30
- une retraite aux flambeaux vers 22 h 30
- l'embrasement du bûcher à 23h
- le feu d'artifice vers 23 h 30
- le bal

Buvette et restauration rapide assurées par le Comité des fêtes.

→ **Mardi 17 juin**

Commémoration de la rafle du 17 juin 1944 à Boulincourt



→ **Samedi 21 juin**

La Fédération des chasseurs de l'Oise fête son centenaire



Au programme :

- Découverte de l'univers de la chasse et des missions de la Fédération
- Parcours découverte
- Spectacles pour petits et grands (rapaces...)
- Démonstrations (chiens de chasse...)
- Animations et ateliers

Entrée gratuite et ouverte à tous !

Parking gratuit

Restauration sur place

Accès : **Maison de la chasse et de la nature** 155 rue Siméon Guillaume de la Roque 60600 Agnetz

✉ contact@fdc60.fr

☎ [03 44 19 40 40](tel:0344194040)

• • • • •